

02

59

60

80



JOURNÉES  
DÉPARTEMENTALES  
DE L'INCLUSION



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

COLLOQUE

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET CIRCULAIRE,  
UN LEVIER D'INCLUSION POUR  
LE TERRITOIRE

Livret de restitution de l'événement  
organisé à Saint-Quentin le 04 décembre 2025

# EN PRÉAMBULE

Dans le cadre du Comité régional de l'inclusion dans l'emploi (CRIE), la DREETS Hauts-de-France a organisé en 2023 et 2024 les Rencontres régionales de l'inclusion dans l'emploi. Ces événements avaient pour objectif de rassembler l'ensemble des parties prenantes de l'insertion professionnelle des publics en situation de vulnérabilité, et en premier lieu les structures d'insertion par l'activité économique et les entreprises adaptées.

Dans l'objectif de renforcer l'ancrage territorial de ces temps d'échange propices à l'inspiration et au partage de retours d'expérience, la DREETS a construit, en partenariat avec les DDETS, des journées départementales de l'inclusion dans l'emploi en 2025, animées avec le concours de l'agence Les Petites Rivières.

Après de premiers événements dédiés aux achats publics socialement responsables dans la Somme, à l'égalité femmes-hommes dans le Nord et au

recrutement et au maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap (PSH) dans l'Oise, la rencontre de l'Aisne avait pour thématique l'économie circulaire et solidaire, levier d'inclusion pour le territoire. Elle était placée sous le patronage de Mme Fanny ANOR, Préfète de l'Aisne.

Organisée à la CCI à Saint-Quentin, la rencontre a été l'occasion d'illustrer concrètement des activités relevant de l'économie circulaire développées par des structures inclusives et/ou en partenariat entre entreprises conventionnelles, collectivités locales et structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), de partager les bonnes pratiques au niveau régional pour favoriser l'échange entre pairs utile à l'essaimage des initiatives.

Dans ce livret de restitution, vous trouverez la synthèse des échanges particulièrement riches ayant eu lieu lors de cette demi-journée.

**ÉVÈNEMENT ANIMÉ AVEC LE CONCOURS  
DE L'AGENCE LES PETITES RIVIÈRES**

# ☰ SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ) SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE</b>	<b>5</b>
<b>SYNTHÈSE DE LA TABLE-RONDE</b>	<b>7</b>
<b>SYNTHÈSE DES ATELIERS</b>	<b>9</b>
» ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE : ZOOM SUR LA DÉMARCHÉ TERRITORIALE DE THIÉRACHE ET DE LA SERRE	9
» ALIMENTATION DURABLE : ZOOM SUR L'ACTIVITÉ DE TRANSFORMATION DES FRUITS ET LÉGUMES DE CHÊNELET	12
» RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX BTP	15
<b>ZOOM SUR... LE PANORAMA « ÉCONOMIE LOCALE ET SOLIDAIRE : ACTIVITÉS D'UTILITÉ SOCIALE ET FILIÈRES INCLUSIVES » DE LA DREETS HAUTS-DE-FRANCE</b>	<b>18</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>19</b>

# INTRODUCTION

## OPHÉLIE RAGUENEAU-GRENEAU

Sous-préfète de Vervins

« L'économie circulaire constitue aujourd'hui un levier majeur pour répondre aux défis environnementaux, mais aussi pour renforcer la cohésion sociale. C'est ce double enjeu, écologique et humain, qui nous réunit. Car derrière les notions de réemploi, de valorisation des ressources ou de réduction des déchets, il y a surtout l'opportunité de créer des emplois durables, des activités nouvelles, des parcours d'insertion et d'apprentissage pour des personnes qui en sont parfois éloignées depuis longtemps.

Cette rencontre est l'occasion de s'inspirer des réussites, mais aussi des difficultés rencontrées par celles et ceux qui ont expérimenté avant nous,

qui ont dû se réinventer, lever des freins, trouver des solutions parfois inédites. Leurs témoignages nous rappellent que l'économie circulaire n'est pas seulement une réponse environnementale : c'est aussi une opportunité de développement pour les structures inclusives, un moyen d'ancrer l'activité économique dans les territoires tout en répondant à des besoins sociaux essentiels.

Ensemble, continuons à faire de l'inclusion un véritable laboratoire d'innovation sociale et environnementale, au service de nos territoires et de l'avenir ».



# FOIRE AUX QUESTIONS

## SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

AVEC L'INTERVENTION DE : SÉBASTIEN LÉVRIER, DIRECTEUR ASSOCIÉ,  
LES PETITES RIVIÈRES

### QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

D'après l'ADEME, « l'économie circulaire vise à optimiser l'utilisation des ressources et à réduire les déchets en favorisant des pratiques telles que le réemploi, la réparation, le recyclage. Ce modèle économique durable repense nos modes de production et de consommation pour un développement compatible avec les enjeux du développement durable ».

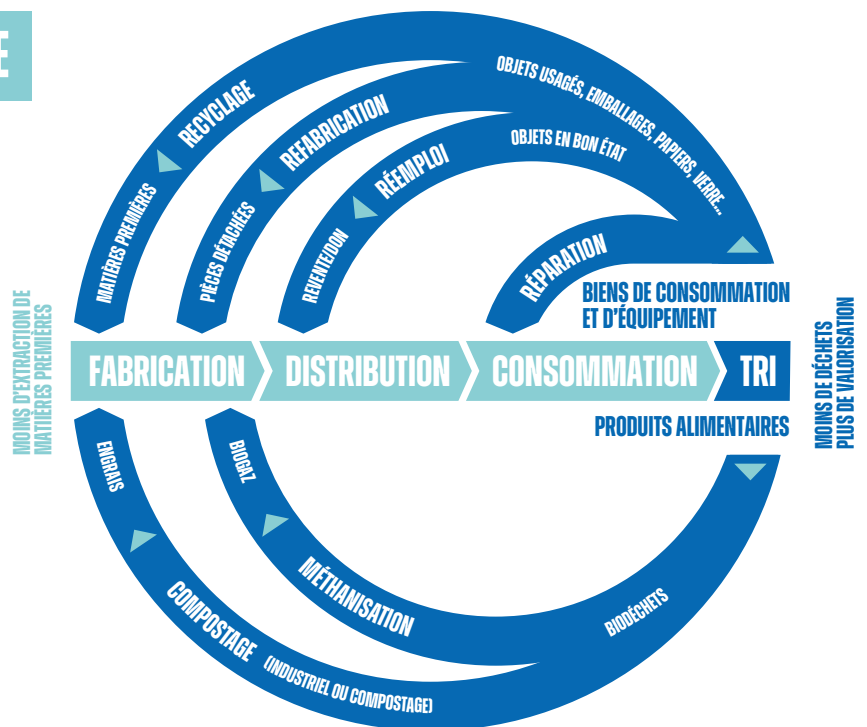
L'économie circulaire vise à :

- Améliorer les processus de production des acteurs économiques, à travers des logiques d'éco-conception, d'économie de la fonctionnalité, d'écologie industrielle et territoriale
- Tendre vers une consommation plus durable (consommation collaborative, prolongation de la durée de vie des produits...)

### QUE SIGNIFIE LE SIGLE « REP » DANS LE CONTEXTE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

Les filières REP sont les filières à responsabilité élargie du producteur. Le principe est simple : selon la directive-cadre européenne 2008/98/CE sur les déchets, les metteurs sur le marché (fabricants, producteurs) sont tenus responsables, dans certaines filières, du financement et de l'organisation

de la prévention et de la gestion des déchets issus de leurs produits en fin de vie. On en compte une vingtaine en France, comme par exemple les médicaments (depuis 1993), les équipements électriques et électroniques (2006) ou plus récemment les articles de bricolage / jardinage ou encore les jouets (2002).



## QUEL EST LE RÔLE DES ÉCO-ORGANISMES ?

D'après le Ministère de la transition écologique, les producteurs ont généralement le choix de mettre en place des structures collectives (éco-organismes) ou un système individuel pour la gestion des déchets issus de leurs produits.

Ils passent le plus souvent par la solution collective de l'éco-organisme, en se regroupant pour constituer une structure à but non lucratif, à laquelle ils versent une éco-contribution (cotisation financière).

Pour en savoir plus : [liste des éco-organismes agréés](#)

## QUELLES SONT LES GRANDES AVANCÉES INTRODUITES PAR LA LOI ANTI-GASPILLAGE POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE FÉVRIER 2020 ?

On compte parmi les avancées :

- Réduction des déchets : vaisselle réutilisable dans la restauration rapide, interdiction progressive du plastique à usage unique (cotons tiges, pailles...)
- Lutte contre le gaspillage et incitation au réemploi : obligation de dons des invendus alimentaires, commande publique circulaire (achats de produits de seconde main comme les ordinateurs et le mobilier)
- Amélioration de l'information du consommateur : par exemple, obligation d'afficher « l'info-tri »
- Promotion de la réparabilité : obligation d'affichage de l'indice de réparabilité sur les produits électroniques, bonus réparation sur les produits électroniques et textile, nouvelles filières REP

## QUELLES SONT LES GRANDES AVANCÉES INTRODUITES PAR LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE D'AOÛT 2021 ?

On compte parmi les avancées :

- Mieux se loger : obligation pour les collectivités locales de recourir à au moins 25% de matériaux biosourcés / bas carbone dans les réhabilitations lourdes / constructions
- Mieux se déplacer : soutien au développement des infrastructures cyclables, instauration des ZFE
- Mieux manger : développement des Programmes Alimentaires territoriaux, renforcement de l'approvisionnement en denrées durables dans les restaurants scolaires
- Mieux consommer : obligation de prendre en compte des critères sociaux et environnementaux dans les conditions d'exécution de la commande publique et introduction d'un critère de notation environnemental, réduction du seuil pour la rédaction des schémas de promotion socialement et écologiquement responsables, fléchage des fonds réemploi des éco-organismes vers l'ESS

# SYNTHÈSE DE LA TABLE RONDE

Avec les témoignages de :

**PIERRE BILLOIR**

Responsable de département, Direction Hauts-de-France entreprises, Région Hauts-de-France

**GÉLINE MERTENS**

Responsable du Pôle Développement Durable, Référente Economie Sociale et Solidaire, Direction du Cadre de Vie et de l'Environnement, Agglomération du Saint-Quentinois

**ANGELINA BOULARD**

Responsable Innovation sociale et nouveaux modèles économiques, Pôle de compétitivité Teams2

**MALIKA BOHEM**

Administratrice, APES

La table ronde a mis en évidence le rôle structurant des collectivités territoriales dans le déploiement de l'économie circulaire sur les territoires, en particulier lorsqu'elle est intégrée de manière transversale aux politiques de développement économique. La Région Hauts-de-France a ainsi souligné l'antériorité de sa stratégie par rapport à la loi AGECE de 2020, qui donne aux Régions une compétence d'animation territoriale sur la thématique. Elle a mis en place la dynamique « REV3 » pour structurer les nouvelles énergies, les mobilités durables, le financement de la décarbonation, etc. Une feuille de route dédiée à l'industrie circulaire a également été lancée. Deux appels à manifestation d'intérêt en cours s'y inscrivent :

- le déploiement d'un réseau régional de plateformes de réemploi de produits et matériaux de construction et le développement d'un outil numérique de coordination des plateformes ;
- le déploiement d'un réseau régional de ressourceries – recycleries de nouvelle génération

À l'échelle intercommunale, l'Agglomération du Saint-Quentinois inscrit l'économie circulaire dans son Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET), en lien étroit avec la transition écologique, la mobilité, l'énergie et le développement économique, avec une déclinaison opérationnelle en actions concrètes et partenariales.

Les échanges ont également souligné le rôle clé des entreprises et notamment des pôles de compétitivité dans la transformation des modèles productifs. Le pôle Team2, implanté à Lens et à rayonnement international, travaille sur la transformation de l'appareil productif industriel dans des logiques d'économie circulaire. Avec ses adhérents, il intervient sur 3 axes : le réemploi des ressources, la création de boucles circulaires, la cohésion sociale et organisationnelle.

Les politiques publiques et initiatives privées d'économie circulaire impliquent, dans tous les cas, une coopération renforcée avec les acteurs de l'ESS, historiquement pionniers du réemploi. Ces derniers sont désormais confrontés à l'arrivée d'acteurs économiques plus classiques, entreprises conventionnelles en démarche de RSE ou start-ups à impact, conduisant à l'émergence de modèles hybrides et à la nécessité d'un passage à l'échelle des solutions de l'ESS. Les collectivités locales peuvent soutenir les structures de l'ESS à travers l'inscription de l'ESS en tant que projet de territoire, l'intervention des politiques publiques de droit commun (environnement, entrepreneuriat, alimentation durable...), la mise en œuvre de financements dédiés à l'investissement et/ou à l'accompagnement, l'animation territoriale, les achats responsables.

Différentes initiatives territoriales sont relayées par les intervenants : l'activité de reconditionnement de câbles électriques pour Cegelec Nord Grands Projets par Vitamine T, le lancement d'un marché de pompes à chaleur de seconde main par Groupe Atlantic, en partenariat avec ENVIE, la collecte de jouets dans les déchetteries dans le Saint-quentinois avec Recycl'jouets à Guise ou encore plus largement les coopérations industries / structures inclusives avec les activités de sous-traitance industrielle développées par l'insertion par l'activité économique et le secteur du travail protégé et adapté.

## POUR ALLER PLUS LOIN

[Sur REV3](#)

[Sur la feuille de route ESS de la Région](#)

[Sur le projet de marché de seconde main des pompes à chaleur accompagné par Team2](#)

[Sur l'animation territoriale de l'APES dans l'Aisne](#)

# SYNTHÈSE DES ATELIERS

## ATELIER 1 : ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE : ZOOM SUR LA DÉMARCHE TERRITORIALE DE THIÉRACHE ET DE LA SERRE

### PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

**Valor'Aisne : Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne**

- Créé à l'initiative du Conseil départemental, 16 collectivités adhérentes (équivalent de 523 000 habitants)
- Compétence traitement des déchets ménagers et assimilés
- 269 000 tonnes de déchets ménagers traitées en 2024
- 2 centres de tri, 2 plateformes de compostage, 1 centre de stockage de déchets et 6 centres de transfert



**METS : Maison des entreprises de Thiérache et de la Serre), qui œuvre sur un territoire labellisé « Territoire d'industrie »**

- Association de développement économique local, la METS a pour objectif de favoriser les initiatives économiques sur le territoire. Elle conseille et soutient les projets de création, reprise et développement d'entreprises.
- En lien avec 54 entreprises industrielles du département, qui représentent 38% de l'emploi sur le territoire
- Prédominance du secteur de l'agroalimentaire





## POINTS CLÉS DE L'ATELIER

### Le concept d'Écologie Industrielle Territoriale

- Aussi appelée Symbiose industrielle
- Vise l'optimisation des flux de ressources utilisées et produites sur un territoire
- Objectif : faire émerger des synergies entre les différents acteurs économiques
- 2 types de synergies possibles :
  - La mutualisation (approvisionnement en commun, partage d'équipements et de services), avec par exemple : la mutualisation du transport, d'infrastructures, la collecte de déchets, les achats mutualisés d'énergie
  - La substitution : les rejets des uns deviennent les ressources des autres, par exemple : valorisation des eaux usées, récupération et échange de chaleur et d'énergie...

### Valor'Aisne et l'EIT

- En 2018, signature du contrat d'Objectif Déchets et Économie Circulaire (CODEC) : c'est dans ce cadre que Valor'Aisne accompagne des entreprises du territoire et a mis en place une démarche d'EIT
- Une première tentative d'EIT sur le laonnois :
  - Lancement en septembre 2019
  - 20 entretiens et visites d'entreprises
  - 33 synergies potentielles identifiées

## La démarche d'EIT en Thiérache Serre

- En lien avec le Réseau régional de l'écologie industrielle et territoriale (COM'EIT)
- Convention METS-Valor'Aisne/Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)
- **Atelier de détection de synergies réalisé en février 2025 :**
  - 26 participants
  - Divers secteurs d'activité représentés
  - 3 axes explorés : valorisation des déchets organiques, mutualisation des ressources matérielles et logistiques, substitution de matières premières
  - 51 matches potentiels dont 32 flux matériels et immatériels
- **Les actions en cours :**
  - S'attaquer à des synergies plus ciblées et faciles à concrétiser
  - Etude en cours sur les biodéchets
  - Collecte des D3E (avec l'aide l'éco-organisme Ecologic), etc.
- **Les prochaines étapes prévues :**
  - Dossier Leader déposé sur l'économie circulaire pour aller encore plus loin : ateliers de détection de synergies thématiques, appel à projets pour accompagner les entrepreneurs de l'économie circulaire, actions issues de l'étude biodéchets, création d'un kit « Comment organiser une collecte ? »

## Quelle place pour l'ESS dans cette démarche ?

- Les acteurs ESS du territoire peuvent être les acteurs principaux d'une démarche d'EIT sur le département (ressourceries ou autres acteurs ESS)
- **L'ESS peut aussi être le partenaire intermédiaire d'une synergie sur les étapes suivantes :**
  - Collecte mutualisée
  - Conditionnement et reconditionnement
  - Transformation d'un déchet d'une entreprise pour une autre

## POUR ALLER PLUS LOIN

[ADEME, L'écologie industrielle et territoriale au service des entreprises](#)

[ADEME / OREE, État des lieux de l'Écologie Industrielle et Territoriale en France : Évaluation, maturité, pérennité, 2024](#)

# SYNTHÈSE DES ATELIERS

## ATELIER 2 : ALIMENTATION DURABLE : ZOOM SUR L'ACTIVITÉ DE TRANSFORMATION DES FRUITS ET LÉGUMES DE CHÊNELET

### PRÉSENTATION DE L'INTERVENANT

Guillaume Rochefort, Chargé de Développement pour Chênelet

Implanté sur des territoires industriels (Hauts-de-France, Bourgogne, Ardennes), Chênelet a fait le choix de l'industrie pour répondre aux besoins en main d'œuvre qualifiée des entreprises. La structure d'insertion est notamment l'un des leaders sur le marché de la fabrication de palettes hors standards et a développé un savoir-faire dans la construction écologique. Elle a également développé une conserverie sur son site de Landrethun-le-Nord dans le Pas-de-Calais.



### POINTS CLÉS DE L'ATELIER

#### Alimentation durable : définition

L'alimentation durable répond aux critères suivants :

- Sécurité alimentaire : alimentation accessible à tous, saine, équilibrée, répondant aux besoins nutritionnels humains
- Durabilité des ressources naturelles : système qui préserve l'environnement, le climat, l'eau, les sols, la biodiversité

- Durabilité des ressources humaines et équité : alimentation qui garantit un revenu équitable pour les producteurs, préserve le tissu rural et le développement local



## Économie Sociale et Solidaire & Alimentation Durable : quels liens ?

- L'ESS permet de penser autrement la chaîne de valeur de l'alimentation durable en étant à l'origine de concepts originaux, moteurs de transformations
- L'ESS est présente à chaque étape de la chaîne de la chaîne de valeur ; en particulier les structures inclusives sont fortement représentées dans l'alimentation durable
- **Notamment :**
  - Dans la production (ex : jardins partagés)
  - Dans la transformation (ex : conserveries, légumeries...)
  - Dans la distribution (ex : paniers bio, traiteurs, restaurants solidaires...)
  - Dans la sensibilisation (ex : fermes pédagogiques)
  - Dans l'accompagnement des porteurs de projet (ex : cuisines partagées)

### Retour d'expérience du Chênelet

- Chênelet est une entreprise sociale qui existe depuis plus de 30 ans. Constituée de plusieurs ACI et d'une EI, Chênelet a, dès sa création, proposé aux travailleurs en insertion des activités de maraîchage.
- Très tôt cependant, la structure s'interroge sur sa grande dépendance aux conditions climatiques : quelles activités proposer aux salariés en insertion pour compléter le dispositif et leur permettre de travailler toute l'année ?
- C'est ainsi que Chênelet a développé une activité de transformation. Au démarrage, la prestation était tournée vers le Groupe lui-même puis l'entreprise a commencé peu à peu à proposer ses services aux maraîchers avec lesquels elle travaillait.
- En parallèle, le maraîchage s'est progressivement arrêté ; l'activité a été transmise à une autre structure d'insertion du territoire, Les Anges Jardins.

### L'activité de transformation

- Aujourd'hui, l'activité de transformation a deux volets :
  - Une activité de conserverie de fruits et légumes
  - Une activité de production de chocolats artisanaux et biscuiterie
- Sur les premiers volets, Chênelet a développé sa propre marque de produits bio. Il s'agit principalement de soupes, jus, confitures. 60% de la

production est vendue dans 200 points de distribution ; le reste est vendue aux maraîchers qui l'écoulent via leur propre circuit. La matière première est avant tout locale, sauf pour la gamme « citronnade » qui a été lancée pour faire tourner la ligne de jus les quelques mois où il n'y pas de pomme.

### Modèle économique

- Un investissement en machines a été nécessaire ; aujourd'hui c'est entre 80 000 et 150 000 bouteilles qui sont produites chaque année
- Pour cette « industrialisation », l'entreprise a fait appel à du don et a répondu à des appels à projets (ex : MSA)

### Les facteurs clés de succès

- S'entourer des bonnes compétences : Chênelet a recruté des personnes issues du domaine de la restauration et de la transformation pour mettre en place les processus adéquats et encadrer l'équipe de personnes en insertion
- Proposer des formations qualifiantes pour permettre aux salariés des suite des parcours intéressantes : Chênelet étant organisme de formation, les personnes quittent l'entreprise avec un certificat de préparateur de commande, d'agent de production alimentaire ou encore d'agent polyvalent en hôtellerie.



### En quoi les activités autour de l'alimentation durable constituent-elles des leviers intéressants pour l'inclusion dans l'emploi ?

- Activité moins dépendante de facteurs externes (tels que le climat ou les commandes de clients professionnels) ; pour beaucoup de structures, c'est une activité qui permet d'occuper les travailleurs lorsque les autres activités diminuent (ex : activités de conditionnement ou de construction qui peuvent être saisonnières)
- Activités valorisantes, qui peuvent être sources de fierté pour les salariés (cf. fabrication de chocolats pour le Chênelet, activité proche de l'artisanat, nécessite un savoir-faire particulier)
- Activités qui offrent de réels débouchés pour les salariés en insertion (cf. toutes les usines agro-alimentaires présentes dans les Hauts-de-France qui peuvent peiner à recruter)
- Activités qui sont aussi l'opportunité de sensibiliser les personnes en insertion à l'importance d'avoir une alimentation saine et équilibrée
- Pour les consommateurs, le triple label « Local / Bio / Solidaire » représente une vraie valeur ajoutée

## POUR ALLER PLUS LOIN

[Guide méthodologique de l'Avise « Comment développer des coopérations territoriales pour une alimentation plus juste et durable ? »](#)

[RepèrESS produit par le RTES : « Alimentation durable & ESS : Enjeux et leviers d'action des collectivités locales »](#)

[Étude produite par la Fondation Carasso : « ESS & Alimentation Durable, les liaisons fertiles »](#)

# SYNTHÈSE DES ATELIERS

## ATELIER 3 : RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX BTP

### PRÉSENTATION DE L'INTERVENANT

Nicolas du Souich, Directeur, Utopreneurs

Créée en 2016, l'association Utopreneurs est le studio d'innovation créé par et à destination des entreprises d'insertion (EI) et des entreprises adaptées aux personnes en situation de handicap (EA). Son objectif est d'investir de nouveaux secteurs économiques porteurs pour les structures inclusives, en explorant notamment les métiers d'avenir de la transition écologique. En matière d'économie circulaire, Utopreneurs a ainsi investigué les filières des plastiques rigides avec CentralPlast, du recyclage des huiles alimentaires avec Réseau Olivert, du réemploi des fenêtres avec Recyfe et plus largement des produits et matériaux du secteur du bâtiment avec Sequndo.



### POINTS CLÉS DE L'ATELIER

Les enjeux autour du réemploi des fenêtres

- Aujourd'hui, 3 fenêtres sur 4 sont enfouies, alors qu'elles contiennent de nombreuses matières premières : aluminium, verre, PVC, bois
- Les fabricants ont l'obligation de mieux gérer la fin de vie de leurs produits (loi AGEC). Ils sont incités à réincorporer des matières recyclées. Sur les chantiers, il existe une obligation de tri à la source des déchets
- Recycler « en boucle fermée » permet de recycler ces matériaux pour sécuriser les approvisionnements des industriels et décarboner leur production.
- Recycler 1 tonne de verre plat en boucle fermée permet d'éviter l'émission de 700kg de CO2 et l'extraction de 1,2t de matières premières vierges

## Présentation de Recyfe

- Depuis 2021, Recyfe s'appuie sur le maillage des entreprises d'insertion et des entreprises adaptées pour structurer la filière de recyclage des fenêtres en fin de vie sur l'ensemble du territoire. Le réseau compte 21 sites actifs fin 2025
- **Recyfe apporte une solution clé-en-main pour l'ensemble de la chaîne de valeur :**
  - Collecte : collecte sur chantier ou un site de massification
  - Traitement : démantèlement du cadre et de la vitre
  - Valorisation : aluminium, bois, PVC (boucle fermée) et verre (boucle fermée), pour lequel + 90% de la matière est récupérée
- Recyfe est partenaire du réseau Saint-Gobain Glass Recycling et accompagne la décarbonation de l'offre de l'industriel

## Présentation de Seqndo

- **Le curage consiste à retirer les éléments de second œuvre non porteurs d'un ou plusieurs bâtiments, avec plusieurs modalités :**
  - Curage type déshabillage de tout ou partie d'un local ou d'un bâtiment, afin de le livrer « brut de béton » pour être rénové, réhabilité ou démolé (tout part à la benne, en vrac)
  - Curage sélectif qui consiste à déposer proprement en triant à la source, pour obtenir les flux les plus propres possibles afin d'avoir le moins de déchets ultimes ou DIB
  - Dépose préservante qui introduit la capacité supplémentaire du cureur à conserver les matériaux dans leur intégrité pour les réemployer in ou ex situ
- **Dans ce cadre, les métiers de Seqndo sont :**
  - Scénario réemploi : dépose soignée, coltinage et conditionnement en pied de chantier
  - Scénario recyclage : curage sélectif, tri à la source des déchets selon la règle des 7 flux
- Aujourd'hui, le réseau est constitué de 14 structures spécialistes de la déconstruction sélective et/ou de la gestion de déchets.

## Clés de réussite de l'accompagnement des structures membres du réseau

- **Accompagnement commercial à deux niveaux :**
  - Local : Seqndo se repose sur l'éco-système existant et maîtrisé de ses membres et appuie la réponse aux appels d'offre, le chiffrage, la négociation avec les donneurs d'ordre
  - National : Seqndo prospecte et qualifie les maîtrises d'ouvrage en amont des projets en signant des partenariats / des accords-cadres, et en sensibilisant les acteurs sur les clauses sociales d'insertion.

## Quelques enjeux clés pour renforcer le positionnement des structures inclusives dans l'économie circulaire du BTP

- Positionnement autant sur l'aval de la filière (réemploi de matériaux issus des déconstructions) que sur l'amont (éco-conception, matériaux biosourcés, éco-construction)
- Maillage territorial et structuration en réseau pour une massification et un changement d'échelle des projets
- Sensibilisation des particuliers / des artisans pour renforcer la commercialisation et travail collaboratif avec les maitres d'ouvrage / d'œuvre et les fabricants de matériaux BTP pour favoriser de nouvelles offres éco-responsables

## POUR ALLER PLUS LOIN

[ESS France, Les attentes et propositions des acteurs de l'ESS spécialistes du réemploi des matériaux du bâtiment, 2022](#)

[ESS France, Étude d'un schéma logistique mutualisé entre organisations de l'économie sociale et solidaire pour le réemploi des matériaux du bâtiment, 2024](#)

# ZOOM SUR...

## LE PANORAMA « ÉCONOMIE LOCALE ET SOLIDAIRE : ACTIVITÉS D'UTILITÉ SOCIALE ET FILIÈRES INCLUSIVES » DE LA DREETS HAUTS-DE-FRANCE

Dans le cadre de la feuille de route régionale de l'inclusion, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) a engagé en 2025 avec l'agence Les Petites Rivières l'élaboration de panoramas d'initiatives autour de cinq thématiques structurantes :

- L'égalité femmes-hommes et la mixité des métiers
- La validation et la reconnaissance des acquis professionnels
- Le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
- Les achats socialement responsables
- L'économie locale et solidaire, levier de dynamisation du territoire.

Ces panoramas visent à valoriser les actions exemplaires conduites dans les territoires, à diffuser les pratiques innovantes et à mettre à disposition des acteurs de l'inclusion des ressources opérationnelles.

Ils traduisent la volonté de l'État de soutenir et d'accompagner les initiatives locales, tout en donnant une visibilité aux coopérations qui font la force de la région.

Différentes dynamiques territoriales engagées par des structures inclusives pour lancer de nouvelles offres de services locales et circulaires sont décryptées au sein du panorama sur l'économie locale et solidaire :

- Expérimenter le déploiement d'une nouvelle offre en réponse aux besoins du territoire avec La Conciergerie solidaire et son comptoir de services mobiles pour le bien-vieillir à domicile à Roubaix

- S'intégrer dans la chaîne de valeur d'une filière à potentiel avec l'Atelier du Vert Bocage qui a misé sur le tourisme solidaire dans l'Aisne
- Développer des activités d'utilité sociale dans le domaine de l'économie circulaire avec la bouquinerie du Sart d'Amiens
- Développer des activités d'utilité sociale dans les quartiers prioritaires avec le projet « Terre tous » porté par Activ'cités
- Développer de nouvelles offres de proximité grâce à la coopération territoriale avec l'exemple du PTCE Hénin-Carvin.

[Télécharger le panorama ici](#)



# CONCLUSION

## SERGE BOUFFANGE, COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-FRANCE

« Le Département de l'Aisne connaît une vulnérabilité sociale plus marquée que la moyenne régionale. Le territoire dispose toutefois d'un potentiel important en matière de création d'emplois et d'activités locales nouvelles dans les métiers de la transition écologique. Deux filières se consolident notamment dans les Hauts-de-France : les déchets électriques et électroniques et le réemploi des matériaux du BTP.

D'autres secteurs d'activité sont explorés par les structures inclusives. Elles interviennent par exemple au service de deux objectifs majeurs de l'alimentation durable, enjeu clé du Pacte national des solidarités. Le maraichage biologique, les paniers solidaires, les ateliers anti-gaspillage, les cuisines partagées qu'elles mettent en place permettent ainsi de garantir l'accès à une alimentation saine pour tous et de lutter contre la précarité alimentaire.

Cette journée l'illustre : les structures inclusives contribuent concrètement

à la transition écologique. Elles donnent aux territoires, y compris les plus fragiles, les moyens d'agir afin de réduire les inégalités économiques et sociales rencontrées par les ménages les plus précaires. En ce sens, leur investissement dans l'économie circulaire est une forme pertinente de lutte contre la pauvreté.

Différents enjeux sont encore à adresser dans l'Aisne. Le maillage territorial reste à réaliser autour de dispositifs bien implantés dans d'autres départements comme le Programme Premières heures en Chantier. Dans un contexte budgétaire contraint, les structures inclusives sont également invitées à réinventer les modèles sur lesquels elles construisent leurs activités. Les services de l'État, et en particulier le Commissariat à la lutte contre la pauvreté sur la thématique de l'alimentation durable, seront là pour accompagner les capacités d'innovation et d'expérimentation des acteurs inclusifs en 2026 ».